

# Bachelier en Informatique et systèmes orientation informatique industrielle

**HELHa Charleroi** 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI  
 Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

INI263 ANGLAIS 3			
Code	TEII2B63INI	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Natacha WYNANT</b> (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours suit directement le cours d'anglais 2 et les étudiants poursuivront leurs apprentissages du vocabulaire technique et de la grammaire usuelle croisée dans ces documents. Nous nous focaliserons davantage sur l'aspect relationnel avec le client et les collègues.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

#### Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- comprendre et traiter des informations techniques
- rédiger des rapports, résumés et abstract en anglais en respect des modèles anglo-saxons
- utiliser en contexte et correctement tous les aspects grammaticaux pré-acquis
- s'adresser à des clients par écrit et oralement pour évoquer un projet par exemple

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

- customers service
- vocabulaire technique
- voix passive, conditionnel ...
- description d'un projet et résolution de problèmes

## Démarches d'apprentissage

- Enseignement implicite
- Enseignement explicite
- Démonstrations
- Exercices faits en classe et à domicile
- Travail individuel/collectif

## Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant recevra sur demande des exercices complémentaires, papier ou en ligne.

Plusieurs travaux seront évalués pour inciter à la participation et l'étudiant qui n'aura pas accompli le travail préalable risque de ne pouvoir participer à l'entièreté du cours (séance de correction).

## Sources et références

Chaque source utilisée est mentionnée directement dans le syllabus en regard de l'activité concernée. P.ex: la série "grammar in use" des éditions Cambridge, la série des "technical English" aux éditions Pearson etc.

La bibliothèque de l'école dispose d'ouvrages grammaticaux de référence, consultable sur demande par les étudiants

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- prise de note
- documents ajoutés en cours d'année sur la plateforme
- fichiers audio et vidéo
- Pour des raisons d'hygiène, chaque étudiant doit apporter, pour chaque cours, ses écouteurs/son casque sous peine de ne pas savoir travailler

Si l'enseignement doit se dérouler de manière hybride/ 100% à distance pour des raisons sanitaires, les plateformes Teams/Ms Forms/ ConnecteD/Discord seront utilisées. Toute la matière utilisée tant en ligne, qu'en classe, qu'elle soit transmise oralement ou par écrit, fait partie du cursus et doit être étudiée pour les évaluations/examens

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Plusieurs rédactions et exercices pratiques seront demandés en cours d'année ainsi qu'une présentation en guise d'évaluation finale (examen oral). Certaines évaluations seront liées au cours de projet 2.
- L'oralité est essentielle dans ce cours, raison pour laquelle la présence et la participation active au cours pourra être évaluée en guise d'évaluation continue.
- La remis du travail représentant 20% des points est **OBLIGATOIRE** pour avoir accès à l'examen. Un travail non rendu ou une non participation à l'une ou l'autre partie de l'examen, entraine une cote de 0/20 à l'entièreté du cours.

- **Les étudiant.e.s qui n'ont pas le cours de projet 2 dans le PAE** sont tenus d'en avvertir l'enseignante dès le début de l'année pour recevoir un travail personnalisé.
- Note finale = **Moyenne géométrique** des différents items, en tenant compte de la pondération.
- Note: le terme "EVC" fait ici référence à tout travail, devoir, test, interrogation, rapport de projet qui aura lieu pendant l'année, hors période d'examen. Si un.e étudiant.e est absent.e lors d'une EVC, un document validé par la direction devra être présenté à l'enseignante. Il appartient à l'enseignante de décider si une représentation du travail, test, interro ratée doit être prévu.e ou si cette cote sera simplement supprimée de la cote globale d'EVC de l'étudiant.e concerné.e

### **Q2 étudiant.e.s qui présentent "projet 2"**

L'évaluation sera divisée en 3 items: 20% d'EVC + 60% d'examen oral + 20% de travail.

- L'évaluation continue représente 20% des points en première session.
- L'examen oral sera lié à la présentation du cours de projet (+ questions/réponses).
- Le travail à remettre en fin d'année, avant la session d'examens, représente 20% des points. Ce travail concerne le projet de 2e année.

### **Q2 étudiant.e.s qui ne présentent pas "projet 2"**

L'évaluation sera divisée en 3 items: 20% d'EVC + 60% d'examen oral + 20% de travail.

- L'examen oral sera lié au contenu du syllabus et des 20% de travaux qui auront dû être rendus pendant l'année, avant la session d'examens Ou préparés pour passation de l'examen oral.
- Un travail représentant 20% des points qui est différent du travail demandé aux autres étudiant.e.s. Ce travail est **obligatoire** pour avoir accès à l'examen.
- 20% EVC , similaire aux autres étudiant.e.s

### **Q3**

En seconde session, l'examen oral représente 100% des points.

- Tous les étudiant.e.s devront présenter un examen oral concernant le cours.Aucun report partiel de cote ne sera toléré, ni dans la même année ni d'une année sur l'autre.
- **Si l'étudiant.e doit représenter le cours de projet 2 (travail écrit à rendre à nouveau) ET sa présentation orale**, l'examen oral sera complété par la présentation orale du projet . L'examen oral sera alors ventilé comme tel : 50% d'examen oral et 50% d'évaluation sur le projet 2 (cote ventilée , comportant l'évaluation du rapport écrit posté sur Connected et sa défense orale).

### **Etudiant.e.s en échec qui recommencent le cours une autre année**

Ces étudiant.e.s doivent suivre les consignes de la nouvelle fiche ECTS et du nouveau syllabus. S'ils.elles ont déjà présenté projet 2 une autre année ou ne l'ont pas dans leur PAE, ils.elles sont assimilé.e.s aux étudiant.e.s sans cours de projet 2 dans leur PAE. Il n'y a aucun report de cote partiel d'une année à l'autre, l'étudiant.e doit à nouveau représenter 100% de ses points.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int + Prj + Rap + Trv	20		

Période d'évaluation		Prj + Trv + Exo	20/60	Prj + Trv + Exo	100
----------------------	--	--------------------	-------	--------------------	-----

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

### **Dispositions complémentaires**

- En cas d'enseignement hybride/distanciel: Lorsqu'un cours se déroule en ligne, il se fera par le biais de Teams ou Discord. Sa durée pourra être réduite pour compenser des tâches préparatoires réclamées en amont. Les étudiants seront informés via ConnectED/Discord/Teams des travaux/préparations divers et de la date limite pour les effectuer. Tous les retards seront sanctionnés par un zéro. La participation active aux séances présentielles/distancielles peut être intégrée aux résultats d'évaluation continue.
- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. Il appartient à l'étudiant.e concerné.e de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai (**30 septembre**), il devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades.
- **Note finale = Moyenne géométrique des différents items, en tenant compte de la pondération.**
- Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).
- Un travail remis en retard ou sous un mauvais format sera sanctionné d'un zéro.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).